

CA 14 mars 2013 AMAP Label et La Blette

Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 Mars 2013

Présents :

- Catherine
- Nelly
- Alain
- Nicolas
- Valentine
- Marie-Claire
- Sophie
- François
- Guilhem

Ordre du jour : "élection" du nouveau bureau

Attribution des responsabilités :

Se sont proposés pour responsables:

- Président: renouvellement de Nicolas
- Trésorier : renouvellement de Catherine
- Secrétaire : Guilhem (Alain se retirant)

Se sont proposés pour référents :

- Référent fromage : Sophie
- Référents légumes : Marie-Claire, Valentine, Lucie (à valider avec l'intéressée)
- Référent pain : Nelly

D'autres responsabilités ont été partagées :

- Liste de diffusion / administration du compte mail de l'association : François
- Événementiel : Nicolas, Valentine, une 3^{ème} personne serait bienvenue
- Gestion des distributions : Arnaud (à valider avec l'intéressé)
- Relations extérieures avec LPST (les pieds sur terre) : Catherine
- Relations extérieures avec MdE (maison de l'écologie) : Guilhem
- Relations extérieures avec Miramap / Alliance : Guilhem

Le nouveau bureau sera communiqué à la préfecture (action Guilhem)

Adresse e-mail :

François dédie l'adresse actuelle labellelabelte@yahoo.fr à l'administration des contacts. La diffusion de son mot de passe sera limitée au bureau.

Une nouvelle adresse doit être créée, si possible labellelabelte@yahoo.fr, dont le mot de passe sera connu de tous les membres du CA (action François).

Nouveaux contrat fruits/légumes - fromage - pain :

Deux distributions consécutives seront consacrées au renouvellement des adhérents: 27 mars et 3 avril. La distribution suivante du 10 avril sera consacrée à l'inscription des nouveaux adhérents. Il a été décidé d'intégrer la totalité de la dizaine de personnes présentes en liste d'attente.

Les contrats doivent dans la mesure du possible être envoyées aux adhérents le WE du 16-17 mars (action Marie-Claire). Il serait intéressant que quelques contrats papier soient disponibles dès la distribution du 20 mars (action Sophie).

Les membres du CA sont tenus de faire une permanence lors du renouvellement des contrats. 3 volontaires par dates ont été trouvés. Une procédure a été écrite pour expliquer le fonctionnement des inscriptions, le matériel nécessaire et le rangement des documents et sera diffusée aux membres du CA. Les fichiers informatiques seront communiqués à tous les membres du CA. Un effort particulier pourra être fait lors de ces renouvellements pour communiquer auprès de chaque adhérent sur la possibilité de soutenir la MdE.

Distributions :

Les 1er et 8 mai étant des mercredis, il faudra anticiper l'organisation. Les distributions pourraient être avancées au mardi. Nelly précise à posteriori que Joachim a prévu un décalage au jeudi. Les producteurs ainsi que LPST devraient être consultés pour une décision finale (action ?).